

PROCES – VERBAL

COMMISSION REGIONALE PRATIQUES FEMININES

Réunion du : 19 août 2023
Au siège de la Ligue - MONTGERMONT

Présent(e)s : Mmes Stéphanie GUEGUEN, Servane BOUGEARD-LE HENAFF, Christine LE ROUX, Pierrette LOUIN
MM. Patrick CHEVALLIER, Hubert MALARD, Yannick RICHARD, Sylvestre SALVI

Assiste à la réunion : Mr Sylvain LORANT (CTR DAP)

Ordre du jour :

- Compétitions Seniors F et Jeunes F
- Calendriers et règlements
- Organisation des Brassages U15F et U18F

Règlements

Les mises à jour du Championnat Seniors et U18F/U15F et de la Coupe Région Bretagne U15F/U18F ont été effectuées et seront validées lors du Comité de Direction de Ligue du 23/08/2023.

Calendrier (modifications)

Championnats U15F/U18F la journée 2 prévue le 18/11/2023 est déplacée au 21/10/2023 et la Coupe LBF le 18/11/2023

Compétitions Seniors F

- Coupe de France F

76 clubs engagés, la commission réalise un pointage des clubs par district.

Pour rappel, les clubs de R1F ont l'obligation de disputer la Coupe de France.

La FFF, par courrier du 13/07/2023, a transmis à la Ligue de Bretagne le nombre de qualifiés soit 6 clubs qualifiés au 1er Tour fédéral (hors EAG), les équipes de D3F entrent en compétition au tour précédent la Finale Régionale.

La liste des clubs engagés sera diffusée sur le site de la LBF, les clubs non engagés pourront se mettre à jour jusqu'au 28/08/2023.

Premier Tour CDF le 17/09/2023

- Coupe Région Bretagne F

50 clubs engagés, la commission réalise un pointage des clubs par district.

La liste des clubs engagés sera diffusée sur le site de la LBF, les clubs non engagés pourront se mettre à jour jusqu'au 04/09/2023.

Premier tour Coupe Région Bretagne le 01/10/2023.



Compétitions U18F et U15F R1

Point sur l'organisation générale

- Engagements au niveau départemental (engagements jusqu'au 01/09).

- Modalités de Brassages U15F /U18F

Brassages régionaux pour les clubs engagés

Temps de jeu

Rencontres de 2x40 minutes (U15F) et 2x45 minutes (U18F)

Compétition Championnat selon la formule échiquier,

Compétition sur 4 journées : les 16/09, 23/09, 30/09 et 07/10

Tirage au sort de la première journée

A l'issue de chaque journée, un classement particulier aux points est établi

Le classement se fera par addition des points décomptés comme suit :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par pénalité ou forfait : moins 1 point

Pour un match perdu par pénalité, le score sera de 3 à 0 à moins que le score acquis sur le terrain ne soit plus favorable au club vainqueur. Les buts marqués par l'équipe fautive sont annulés. Pour tout match gagné par forfait, le score sera de 3 à 0.

Pour établir le classement, en cas d'égalité, entre deux ou plusieurs équipes celles-ci seront départagées par application dans l'ordre des critères ci-dessous :

- Classement particulier aux points (1)
- Goal average particulier (différence de buts du classement particulier)
- Goal average général sur ensemble de la compétition
- Meilleure attaque sur ensemble de la compétition
- Équipe ayant gagné le plus de matches
- Équipe ayant le moins de défaites
- Nombre de matches de suspension sur la compétition

A l'issue des 4 journées de brassages, un classement sera établi, les équipes classées de 1 à 8 disputeront le championnat de Bretagne U15F R1 / U18F R1

U18F R1, 1 poule de 8 équipes

U15F R1, 1 poule de 8 équipes

Les équipes non retenues à l'issue des 4 journées de brassages seront remises à disposition de leur district respectif.

Une visio sera proposée aux clubs engagés en Brassages régionaux (modalités de l'épreuve, règlements ...)

Un courrier sera envoyé à tous les clubs U15F /U18F disputant le championnat R1F (modalités de pratique, règlements des compétitions, nombre de cachet mutations ...)



- Coupe Région Bretagne U15F / U18F

Engagements pour toutes les équipes engagées en championnat U15F / U18F régional ou départemental (football à 11)

Courriers Clubs

Courrier du FC Lorient, demande d'engagement de son équipe U15F en championnat garçons U14
Demande accordée par le Comité de direction de la Ligue (en date du 18/07/2023), (article 155-2 des règlements FFF)

L'équipe U15F du FC Lorient sera intégrée en championnat U14 G.

Article - 155 Mixité

1. Mixité des joueuses

Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge,
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur.

Par ailleurs, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.

En outre, jusqu'en compétition masculine U15 au maximum, les joueuses peuvent évoluer en mixité avec des garçons de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la leur.

A titre d'exemple, dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16 F, U15 F et U14 F.

2. Mixité des équipes

Par ailleurs les équipes féminines U15 F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15, à 11 ou à 8, sur accord du Comité de Direction du District ou de la Ligue, après avis de l'équipe technique régionale.

La Présidente,
Stéphanie GUEGUEN

